

## Compte rendu de la conférence Esprit Public du 10 novembre 2009

### « Qu'attendre de Copenhague ? » par Pierre Radanne

Au mois de décembre se tiendra à Copenhague le Sommet de l'ONU sur le climat. Le résultat de cette conférence dessinera l'avenir climatique de l'humanité.

Ancien directeur de l'ADEME et actuel président de 4D, Pierre Radanne a présenté mardi 10 novembre en mairie du IIIème arrondissement à Paris tous les enjeux du sommet de Copenhague en rappelant l'histoire du réchauffement climatique et les clés de lectures des négociations.



#### 1. Le réchauffement climatique : de sa découverte scientifique à Kyoto

##### 1.1 - Etude scientifique du réchauffement climatique

Dès le XIXème siècle le scientifique Jean Baptiste Fourier observe et décrit les phénomènes de réchauffement climatique. Il découvre que certains gaz possèdent des propriétés particulières, identiques au phénomène dit de « vitrage ». Ils captent les rayonnements solaires habituellement réfléchis et entraînent une augmentation significative de la température ambiante. « L'effet de serre » est donc un phénomène identifié par la communauté scientifique depuis un long moment.

Dès lors, pourquoi cette question va-t-elle rester si longtemps en suspens ?

Pierre Radanne rappelle que les limites technologiques de l'époque empêchaient de déterminer précisément la température moyenne de la planète. Il faudra attendre la conquête de l'espace et l'étude de la Terre par les satellites pour pouvoir la mesurer précisément. Mais c'est surtout par l'étude de la composition de l'air emprisonnée dans les anciennes glaces du pôle sud, que les scientifiques ont pu estimer la température des 150 000 dernières années. Ils ont notamment établi que la différence moyenne de température entre une ère glaciaire et notre ère est de 6°C. Ce qui donne tout son sens aux prévisions du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) qui estime une augmentation future de la température moyenne allant de +1,5°C à +6°C.

##### 2.2 - Prise de conscience politique et lutte contre le réchauffement climatique

Ces avancées scientifiques ont entraîné une prise de conscience politique progressive, qui a conduit à l'organisation du sommet à Rio en 1992. Cette conférence a marqué le point de départ de la lutte contre le réchauffement climatique à un niveau mondial. La première concrétisation de cette lutte a pris forme avec la ratification du traité de Kyoto de 1998 par un certain nombre d'Etats (172 à ce jour à l'exception notoire des Etats Unis). Ce traité, appelé protocole de Kyoto, engage les Etats l'ayant ratifié à des réductions d'émissions de gaz à effet de serre (GES) pour 2012 (une réduction globale d'environ 5,2 % des émissions GES par rapport aux émissions de 1990).

Le protocole de Kyoto arrivant aujourd'hui à échéance et ayant rencontré un succès très mitigé, il devient indispensable de relancer la lutte contre le réchauffement climatique. C'est l'objet du sommet de Copenhague.



## 2. Quels espoirs pour les négociations de Copenhague ?

### 2.1 - Contexte international

Alors que la lutte contre le réchauffement climatique implique une forte solidarité d'actions entre les nations, les négociations de préparation du sommet de Copenhague révèlent au contraire de nombreuses dissensions.

Pierre Radanne décrit deux types de fractures :

1. La fracture Nord/Sud. Elle existe entre les pays développés d'une part et les pays émergents et en voie de développement d'autre part. En effet les premiers, ne peuvent exiger des seconds qu'ils adoptent un modèle de développement qu'ils n'ont eux-mêmes pas suivi. Ainsi les pays émergents et en voie de développement ne pourront suivre un modèle de développement à faible émission de carbone qu'avec le concours financier et technologique des pays développés.
2. La fracture existante parmi les pays développés entre les pays dit « pleins » et les pays dit « vides ». Les pays « pleins » ont une croissance démographique faible, peu de nature sauvage, pas ou plus de ressources fossiles dans leurs sols. Ils ont beaucoup à perdre avec le réchauffement climatique. C'est le cas de l'Europe et du Japon qui se sont engagés avec le protocole de Kyoto. A l'opposé, les pays « vides » ont une densité démographique faible malgré une croissance démographique forte, une nature sauvage encore abondante et possèdent de larges réserves de ressources fossiles dans leurs sols. Ce sont les Etats-Unis, la Russie, la Canada et l'Australie. Ces pays n'ont pas respecté leur engagement pris à Kyoto (c'est le cas du Canada : environ + 25% d'émissions de GES par rapport à 1990), ou n'ont pas ratifié le protocole (Etats-Unis).

### 2.2 - Clés de lecture des négociations à venir

Les négociations se concentrent autour 4 points principaux :

- Actions : Le principe de la lutte contre le réchauffement climatique étant acquis, il s'agit de préciser son approche pragmatique.
- Bilan du protocole de Kyoto : La plupart des pays « vides » se sont tellement éloignés des objectifs fixés à Kyoto, qu'il semble irréaliste et hypocrite de vouloir en fixer de plus ambitieux encore pour 2020. La date butoir sera très certainement repoussée à 2030.
- Objectif de réduction des émissions de CO2 : La définition d'un objectif global de réduction pose problème. Pour les scientifiques les émissions doivent être divisées par deux d'ici 2050 par rapport à 1990. Les européens sont prêts à adopter l'objectif de -30% par rapport à 1990 d'ici 2020 (sachant qu'ils ont respecté leur objectif de Kyoto de -8%). A l'opposé les Américains ne veulent pas d'objectifs contraignants.
- Financement Nord / Sud : On estime le besoin de transfert financier Nord / Sud à 150 milliards de dollars par an. Ce point est d'autant plus problématique que la crise à très fortement restreint les marges de manœuvre des Etats développés.

En l'état actuel il semble donc assez peu envisageable que le sommet de Copenhague aboutisse sur la ratification d'un nouveau traité contraignant. Il est probable qu'une simple déclaration politique de la part des dirigeants émerge du sommet. Celle-ci servira alors de base à l'élaboration d'un traité par des experts internationaux qui sera présenté en 2010.